



 **Recensement**
de la population 2022

**MODE D'EMPLOI DES OUTILS
DE COMMUNICATION**

pour informer les habitants de votre commune.

4 objectifs pour réussir ensemble

le recensement de la population en 2022

Faire comprendre aux habitants l'utilité du recensement

Les outils de communication mettent l'accent sur l'utilité du recensement avec des exemples concrets : équipements sportifs, crèches, maisons de retraite, transports... Des habitants informés, c'est un meilleur accueil et un travail plus simple pour les communes.

Mettre en avant le recensement en ligne

Le recensement en ligne permet un gain de temps pour tous. Encouragez les habitants de votre commune à y recourir, comme déjà 60 % des personnes recensées en 2020 !

Rassurer sur la sécurité des données

Le recensement de la population, c'est sûr ! Les données sont confidentielles et l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Pensez à communiquer dans ce sens pour rassurer les habitants.

Partager l'information sur vos outils de communication locaux

Partager l'information, c'est sensibiliser les habitants au recensement de la population et favoriser ainsi leur participation à l'enquête. L'Insee met à votre disposition **un kit de communication** simple et adapté à vos pratiques. Vous trouverez dans ce guide une présentation de ces différents outils et quelques conseils clés pour les utiliser.



En 2022, l'enquête annuelle de recensement de la population se déroulera :

En métropole, aux Antilles et en Guyane :

- Dans les communes **de plus de 10 000 habitants** : du 20 janvier au 26 février 2022
- Dans les communes **de moins de 10 000 habitants** : du 20 janvier au 19 février 2022
- Dans les communautés (maisons de retraite, foyers, etc.) : du 20 janvier au 19 février 2022

À La Réunion et à Mayotte :

- Dans les communes **de plus de 10 000 habitants** : du 3 février au 12 mars 2022
- Dans les communes **de moins de 10 000 habitants** : du 3 février au 5 mars 2022
- Dans les communautés (maisons de retraite, foyers, etc.) : du 3 février au 5 mars 2022

À Saint-Pierre et Miquelon :

- du 24 mars au 23 avril 2022



Des outils prêts à l'emploi pour partager l'information



Pour vous aider à déployer la campagne de communication dans votre commune, l'Insee met à disposition un kit de communication.

À partir de cette année :

- Une nouvelle identité visuelle plus moderne
- Un kit plus compact pour faciliter son utilisation
- Plus d'outils adaptés au numérique
- Une page Facebook pour vous aider à partager des publications en un seul clic
- Et toujours une ligne directe pour répondre à vos questions et obtenir des conseils : 01 55 25 58 65 ou sur recensement@partiesprenantes.com

Le kit de communication : des outils simples et efficaces pour bien informer

- Le **logo** à ajouter sur vos outils de communication
- Une **affiche en plusieurs formats** à installer sur les panneaux d'affichage, vos infrastructures et dans les lieux publics
- Une **annonce presse** pour votre bulletin municipal ou la presse locale
- Des nouveaux **visuels et gifs** pour vos réseaux sociaux



Les outils proposés dans ce kit sont libres de droits. Vous pouvez les utiliser à votre convenance.

En revanche, le contenu et la forme ne peuvent pas être retouchés.

Pour vous aider : une ligne directe et une page facebook



Pour vous aider à communiquer et vous faire gagner du temps,
deux services sont à votre disposition :



La ligne directe pour vos questions

Une question sur un outil de communication ? Besoin de conseils pour bien communiquer ?
Contactez la ligne directe au **01 55 25 58 65** ou envoyez un e-mail à **recensement@partiesprenantes.com**.
De novembre 2021 à février 2022, une personne répondra à vos questions sur la communication.



La page Facebook pour partager l'information

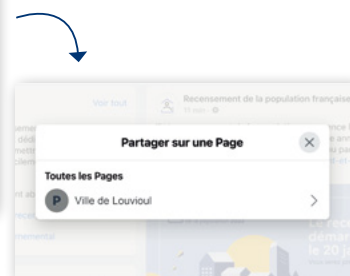
Du 20 janvier au 12 mars 2022, la page Facebook Recensement de la population française publie quotidiennement des informations prêtes à l'emploi. Cette page, au service des communes, vous permet de **partager les informations en un clic** sur la page Facebook de votre propre commune.



Abonnez-vous à la page du Recensement de la population française avec le compte administrateur de la page de votre ville.



Partagez les publications directement sur la page Facebook de votre ville.



Vous n'avez plus qu'à publier !

3

IDÉES CLÉS POUR UNE COMMUNICATION RÉUSSIE SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Mettez une ou plusieurs affiches dans les zones d'accueil du public : mairie, gymnase, école...

Publiez un article et insérez l'annonce presse dans le magazine ou le bulletin de votre commune

Publiez des informations sur votre page Facebook et sur vos outils numériques